

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Transition énergétique: la Municipalité soutient l'installation de bornes de recharge sur les parkings existants

---

Nyon, le 30 mai 2023

**Pour soutenir l'électromobilité sur son territoire, la Ville de Nyon propose une subvention à l'installation de bornes de recharge dans les parkings existants de plus de 10 places.**

En 2022, les nouvelles immatriculations en Suisse comptaient 17% de véhicules électriques. L'objectif de la feuille de route pour la mobilité électrique du Conseil fédéral est d'atteindre 50% de voitures neuves rechargeables d'ici à 2025. Pour accompagner cette progression, les infrastructures de recharge doivent se développer et leur accès facilité autant pour les propriétaires que les locataires.

Afin de soutenir ce développement, la Municipalité de Nyon propose de financer jusqu'à 50% des frais de renforcement du réseau (finance d'équipement) lors de l'installation de bornes de recharge sur les parkings existants de plus de 10 places. Une directive décrivant les conditions et les modalités d'octroi a été édictée à cet effet.

La concomitance entre l'énergie solaire et l'utilisation des parkings rend intéressant la valorisation directe de cette énergie dans l'alimentation des bornes de recharge. Ainsi, le montant de la subvention s'élèvera à 50% des coûts de renforcement du réseau en cas d'installation de panneaux photovoltaïques (existante ou prévue) en toiture du bâtiment liée au parking équipé. Dans le cas contraire, le montant correspondra à 30% de ces coûts.

De plus, les Services industriels de Nyon, en tant que moteur de la transition énergétique, s'inscrivent dans le développement de l'électromobilité en proposant une solution complète et sécurisée de bornes de recharge comprenant des solutions de financement permettant de faciliter l'équipement de parkings dans les copropriétés, les ensembles locatifs ou les entreprises.

#### Plus d'informations :

- **M. Damien Chiffelle**, Délégué aux énergies, [energie@nyon.ch](mailto:energie@nyon.ch), 022 316 45 27
- [Nouvelle directive relative à l'encouragement pour l'installation des bornes de recharge électriques](#)
- [Charg'Immo, bornes de recharge pour voiture électrique | SI Nyon](#)

#### **Nyon s'engage, le Plan climat communal**

En 2020, la Municipalité s'est dotée d'un Plan climat communal, *Nyon s'engage*, ayant comme objectifs la réduction des émissions de gaz à effet de serre et l'adaptation aux conséquences du changement climatique. Ce document a pour ambition de prioriser et d'accélérer l'action communale en recentrant les efforts, notamment humains et financiers, en faveur des projets permettant de répondre à l'urgence climatique. Dans ce cadre, vingt actions prioritaires à haut potentiel ont été retenues dans la première version de *Nyon s'engage*, regroupées en cinq domaines d'actions : énergie des bâtiments, anticipation des conséquences du changement climatique, mobilité, engagement de la population et du secteur privé, organisation interne et transversale. [nyon.ch/nyonsengage](https://nyon.ch/nyonsengage)



#### **Contacts presse**

**M. Pierre Wahlen**, Municipal en charge des Services industriels, 079 403 93 11  
**M. Damien Chiffelle**, Délégué aux énergies, 022 316 45 27